



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 24681

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le nucléaire en France. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Pour répondre aux défis climatiques et énergétiques majeurs auxquels la France devra faire face dans les décennies à venir, le Président de la République a décidé d'engager la transition énergétique, cette transition reposant d'une part sur la sobriété et l'efficacité énergétique, et d'autre part sur la diversification des sources de production et d'approvisionnement. Concernant la diversification de nos sources d'énergies, la France dispose d'un important parc nucléaire qui nécessitera des investissements conséquents pour éventuellement le prolonger tout en garantissant le plus haut niveau de sûreté. La prolongation de la durée d'exploitation des centrales au-delà de quarante ans sera soumise à l'évaluation par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Le Président de la République a fixé un cap : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025. Pour le quinquennat, il a pris quatre engagements en cohérence avec cette perspective : la plus ancienne de nos centrales - Fessenheim - sera arrêtée fin 2016 ; le chantier du réacteur EPR (initialement European pressurized reactor, puis Evolutionary power reactor) de Flamanville sera conduit à son terme ; le système de traitement - recyclage des combustibles usés et la filière qui l'accompagne seront préservés ; aucune autre centrale ne sera lancée durant ce mandat. La loi de transition énergétique, qui sera présentée au Parlement en 2014, devra définir les outils de pilotage du mix énergétique et du parc électronucléaire, qui permettront au Gouvernement de mettre en oeuvre la transition énergétique ainsi définie.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24681

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4322

Réponse publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4543